



ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'HÔPITAL
ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES ENSP/EHESP

SÉCURITÉ DE LA SANTÉ

Enquête ADH – juin 2020

Dans le cadre du Ségur de la Santé, l'ADH a réalisé une enquête auprès du corps des directeurs d'hôpital. Avec près de 400 retours, soit 13% du corps des directeurs, ayant fait part de leurs réflexions et propositions, ce panel de professionnels reflète parfaitement la diversité de la profession.

RECONNAISSANCE DES SOIGNANTS

85%

du panel a considéré que pour mieux reconnaître le travail et l'investissement des soignants, **l'augmentation des rémunérations** était la priorité.

Cependant, la majorité des répondants a souligné l'importance de ne **pas réduire le débat aux seuls soignants** mais d'intégrer dans la réflexion l'ensemble des filières (techniques et ouvrières, médicotechniques, de rééducation, administratives).

- Augmenter les rémunérations
- Attribuer une part variable de rémunération liée au mérite
- Déplafonner les heures supplémentaires
- Favoriser les débuts de carrière
- Étendre la prime d'exercice territoriale à tous les professionnels.

INVESTISSEMENT ET MODALITÉS DE FINANCEMENT DE L'HÔPITAL



Le panel a exprimé un souhait de **moduler la T2A** selon les territoires, les pathologies et les contraintes liées à la permanence des soins. Le besoin d'un plan d'investissement pour l'hôpital a également été souligné.

55%

Reprise de la dette

54%

Financement des actions de prévention

- Reprise de la dette et soutien à l'investissement
- Financement d'actions de prévention
- Financement au parcours

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE



Les directeurs d'hôpital soulignent l'importance d'un **choc de simplification** : simplification des instances, clarification du statut des GHT, simplification des relations avec les ARS, simplification du régime des autorisations, afin de replacer la gestion hospitalière au cœur de leur métier, des territoires et des populations.

- Réduction du nombre d'instances
- Révision du code des marchés publics
- Révision du régime des autorisations
- Possibilité d'avoir des autorisations territoriales
- Diminution nette des reportings, enquêtes et intervention directes.
- Développement des visio-conférence, de la télémédecine

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

**Dans chaque territoire
intégrant l'hôpital, la
médecine de ville et le
médico-social**

S'agissant particulièrement de la crise sanitaire liée au Covid-19, les directeurs d'hôpital témoignent d'une **modification positive** aussi bien dans les rapports avec les personnels médicaux que non-médicaux. L'analyse de leurs réponses exprime que l'allègement des contraintes réglementaires pendant cette période, couplé à la solidarité de l'ensemble des personnels hospitaliers a été propice à cette réussite. Certains ont fait état de leur crainte d'une démobilisation en l'absence d'action rapide de la part des pouvoirs publics.

- Ouverture du médico-social aux GHT ou aux EPS
- Favoriser l'exercice partagé des médecins ville/hôpital

RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ ET EN PARTICULIER DE LA GOUVERNANCE

Sur la gouvernance, les directeurs d'hôpital ont exprimé le besoin que les établissements publics de santé obtiennent **plus de latitude et d'autonomie**, dans un cadre de confiance sans contester la légitimité des ARS.



- Un transfert de certaines des compétences des ARS vers les GHT
- Donner la personnalité morale aux GHT- déployer les directions communes
- Revoir le périmètre géographique de certains GHT en les adaptant aux besoins des populations.
- Faire un déploiement des délégations aux pôles, en impliquant les services
- Intégrer plus encore les paramédicaux dans la gouvernance